

Nouvelle collecte de déchets verts

Ramassage des feuilles, tontes de pelouse, élagage... la période de grand nettoyage des jardins est en cours et cela tombe bien, car jusqu'au 24 octobre, Grand Paris Seine Ouest met en place une collecte de déchets végétaux en porte-à-porte dans les secteurs pavillonnaires de Chaville.

Mis en ligne le 22 février 2023



Cette nouvelle collecte, mise en place du mardi 14 mars au mardi 24 octobre 2023, est complémentaire à l'apport volontaire en déchetterie et à la pratique du compostage, proposés jusqu'à présent à Chaville. Ce nouveau service de proximité permettra de préserver l'environnement puisque les déchets verts seront valorisés en compost.

Des sacs en papier biodégradables sont prévus à cet effet et sont à retirer à la l'hôtel de ville.

Qu'est-ce qu'un déchet vert ?

Les déchets végétaux (ou déchets verts), sont issus de l'entretien des jardins : pelouse, feuilles, fleurs et petits branchages.

Déchets végétaux collectés en porte-à-

porte

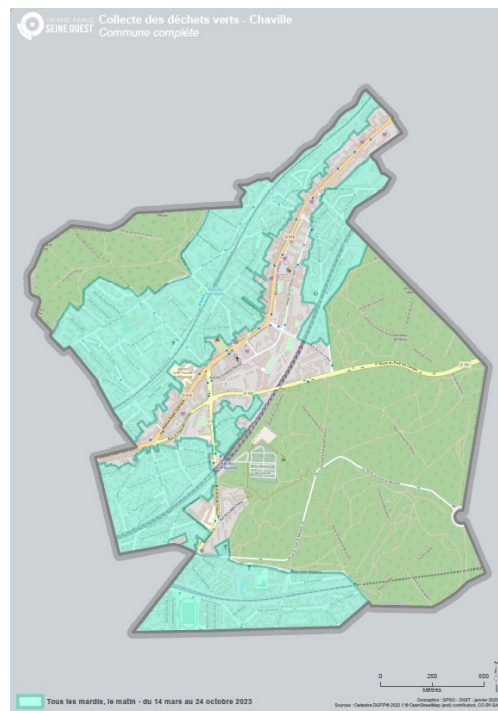
Quels sont les déchets verts acceptés ?

En sacs :

- > Les feuilles d'arbres
- > les tontes de pelouse
- > les fleurs fanées
- > les tailles de haies et d'arbustes en petits morceaux.

En fagots :

Les branchages inférieurs à 15 cm de diamètre.



Où se procurer les sacs en papier ?

À partir du 6 mars, des sacs à déchets verts biodégradables sont fournis gratuitement dans la limite de 20 sacs par foyer et par an.

- > À l'accueil de l'hôtel de ville
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 : le lundi puis du mercredi au vendredi
De 13h30 à 17h30 le mardi
De 9h à 12h30 le samedi

Sur présentation d'un justificatif de domicile.

Quand sortir mon sac ?

Le lundi soir, à partir de 19h.

Mon sac risque de ne pas être collecté, pourquoi ?

- > Présence de déchets autres que des végétaux
- > Présence de pierres ou gravats
- > Présence excessive de sable, de terre
- > Déchets végétaux déposés en sac plastique
- > Sac trop chargé ayant entraîné le déchirement du fond du sac
- > Gros branchages non conditionnés en fagot
- > Non-respect du calendrier de collecte



Après la collecte, que deviennent les déchets verts ?

Une fois collectés, les déchets verts sont acheminés jusqu'à la plateforme Bio Yvelines Service où ils seront transformés en terreau végétal appelé compost, ou valorisés à 90 % en agriculture sous forme de broyats.

Implantée à Bailly, Bio Yvelines Service est une entreprise d'insertion par l'activité économique (SIAE) et spécialisée dans la récupération et la valorisation des déchets vers depuis 1998.

En complément de la collecte en porte-à-porte, ayez le réflexe déchetterie !

Attention : en dehors de la période de ramassage, rendez-vous à la **déchèterie** [↗](#) de Meudon pour déposer les grosses quantités ou les déchets végétaux non acceptés par le ramassage en porte-à-porte.

[Retrouvez l'adresse, les horaires et les conditions d'accès à la déchèterie de Meudon ici](#) [↗](#)

À TÉLÉCHARGER



[Plan des secteurs concernés par la collecte des déchets verts_2023 - \(771 Ko\)](#)



[Guide des déchets alimentaires 2023 - \(1 Mo\)](#)



[RETOUR À LA LISTE](#)





VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS